

Extrait du Registre des Délibérations et des Décisions du Maire

Commune d'Agneaux

Séance du 28 Avril 2014

2014/066

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal d'Agneaux, légalement convoqué le 18 avril, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain SÉVÊQUE, Maire.

Étaient présents : Alain SÉVÊQUE, Jean-Marie BARRÉ, Élisabeth LEGRAND, Dany DAVID, Jean-Yves LEMÉTAYER, Annick LAMAZURE, Thierry BILLORE, Michèle DEBONO, Michel MADORÉ adjoints ; Pauline BERNABÉ-DOLLEY, André BULUCUA, Christian DELANOË, Michel DUPONT, Thierry DUPRAY, Olivier DUVAL, Michèle LALLIER, Jacques LECHEVALLIER, Gaëlle LOIT, Evelyne MASSICOT, Yolanda TESNIERE, Catherine CAUDIN, Françoise COULOMBIER, François HÉRY, Éric LE BRUMAN, conseillères et conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Michel MADORÉ (procuration à Colette LECOT), Noëlle LECLERC-BUICHON (procuration à Catherine CAUDIN), Daniel DEPINCÉ (procuration à François HÉRY).

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Pauline BERNABÉ-DOLLEY, a été désignée comme secrétaire de séance.

Date de convocation : 18/04/2014

DÉLIBÉRATION n° 2014/04/05

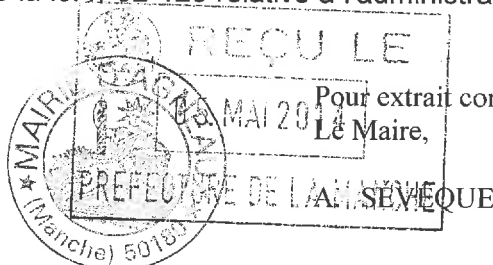
OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES - ANNÉE 2014

Rapporteur : Dany DAVID - 3^{ème} adjoint

Vu le vote du budget relatif à l'exercice 2014, intervenu le 28 avril 2014,
Considérant l'importance de la vie locale, de l'apport et du rôle des associations « loi 1901 », de la participation des citoyens à la vie de la cité et des liens d'amitiés entre tous les Agnelais.
Vu l'avis de la commission des affaires culturelles en date du 7 mars 2014 ;
Vu l'avis de la commission des finances en date du 16 avril 2014 ;

Vu l'exposé de Madame DAVID,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal décide, **à l'unanimité** :

- de verser aux associations culturelles pour l'exercice 2014, les subventions d'un montant total de 21955,00€ telles que figurant sur l'annexe jointe ;
- dit que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2014 ;
- rappelle que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association ;
- indique que le tableau des subventions sera publié en annexe du budget primitif, conformément aux dispositions de la loi n°92-125 relative à l'administration territoriale de la République du 6 février 1992.



L'Adjoint délégué

ASSOCIATIONS CULTURELLES

N°	Nom association - Président - Adresse	Subv 2014
2	Association des parents d'élèves Ecole Marie Ravenel Mme LEJEUNE 2 rue de Savoie - 50180 AGNEAUX	500.00 €
4	Amicale des plus de 65 ans Mme LEGRAND Le Tailleux 50180 AGNEAUX	2 200.00 €
SN4	Joie et santé Mme DUTEMPS 6 rue du Clos Bourgeois 50000 Saint Lo	400.00 €
5	Comité des fêtes M. YBERT 25 Rue du Coteau 50180 AGNEAUX	765.00 €
6	Association culturelle d'Agneaux Mme DILASSER 2 Rue de Normandie 50180 AGNEAUX	4 000.00 €
SN23	Les Saltimbrés M DANNIELOU 10 rue du dc Leturc 50000 Saint-Lo	750.00 €
SN15	Fajam dee Family M Bourgogne BP 39 50180 AGNEAUX	150.00 €
22	Club de l'amitié Mme RENOUF Janine 86 rue de Villechien 50180 AGNEAUX	450.00 €
23	Agneaux culture loisirs M LESOUEF 24 Place de Gouville 50180 AGNEAUX	1 000.00 € 3 500.00 €
30	Comité de jumelage Agneaux Bruck Mme MADORE 10 Rue du Coteau 50180 AGNEAUX	765.00 €
31	Comité de jumelage Agneaux Rapolt M. ENEE 295 rue de la Vignette 50180 AGNEAUX	1 000.00 €
35	Chorale de cœur en cœur Mme JOUENNE 70 Village Villechien 50180 AGNEAUX	300.00 €
37	Souvenir français Mr Ruault 11 Rue de Normandie 50180 AGNEAUX	75.00 €
58	Histoire de fils en fleurs Mme LAVIEILLE Anne-Marie 66 L'Orée du Bois 50180 AGNEAUX	1 500.00 € 4 000.00 €
67	Les amis de la Coda Mr Daniel PICOT 1260 Chemin des Saults St Ebremond de Bonfossé	600.00 €

